

DEMANDE D'AFFILIATION D'UNE STRUCTURE SANS OBJET SPORTIF / COLLECTIVITE ⁽¹⁾ A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - SAISON 2015/2016

La saison 2015/2016 commence le 1er septembre 2015 et se termine le 31 août 2016.

N° D'AFFILIATION

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE / COLLECTIVITÉ

Titre complet : _____
(appellation figurant dans les statuts)

Adresse administrative ou siège social : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Site internet : _____ Email : _____

Quelle est la nature juridique de votre structure ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1105 Collectivité territoriale | <input type="checkbox"/> 1113 Maison de retraite |
| <input type="checkbox"/> 1114 Structure d'accueil petite enfance | <input type="checkbox"/> 1115 Accueil collectif de mineurs |
| <input type="checkbox"/> 1116 Etablissement spécialisé | <input type="checkbox"/> 1117 Etablissement de santé |
| <input type="checkbox"/> 1118 Comité d'entreprise | <input type="checkbox"/> 1119 Centre social / Maison de quartier |
| <input type="checkbox"/> 1120 Structure péri scolaire | <input type="checkbox"/> 1121 Base de loisirs |
| <input type="checkbox"/> 1122 Structure carcérale | |

Nombre participants aux activités physiques et sportives : _____

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT, RESPONSABLE OU ÉLU

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Email : _____

COORDONNÉES DU CORRESPONDANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Email : _____

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et des structures / collectivités affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire papier ou électronique des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? Oui Non
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP, l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non
Acceptez-vous d'être géolocalisé sur le site de l'ufolep nationale (www.ufolep.org) et de l'imaps ⁽¹³⁾ (www.imaps.fr) Oui Non

(1) Structure / groupement associatif ou non, sans objet sportif ou une collectivité territoriale, conventionnée avec le comité départemental UFOLEP

LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Activités non compétitives (non inscrites à un calendrier sportif) organisées dans le cadre du programme d'activité de la structure / collectivité.

Listez les activités pratiquées au sein de la structure/collectivités dans la liste ci-dessous :

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- 22001-Billard
- 27004-Boules
- 24001-Boomerang
- 22002-Bowling
- 24002-Cerf-volant
- 22021-Croquet
- 22003-Danse sportive
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...)
- 22022-Double Dutch
- 22023-Eveil corporel
- 22024-Football de table
- 26004-Golf et activités golfigues
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE)
- 22005-Jogging
- 22025-Marche nordique
- 22010-Match d'improvisation théâtrale
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg)
- 24012-Modélisme naval
- 24013-Modélisme roulant
- 22026-Pêche
- 27007-Pétanque
- 22006-Randonnées pédestres
- 22009-Raquette neige
- 22008-Sophrologie
- 23015-Tai -Chi-Chuan
- 22007-Yoga Qi-Cong Gymnastiques douces

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP -Risque 2

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal
- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace

- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Korfbal
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP-Risque 2

- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aïkido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 21020-Canoë-kayak
- 23014-Capoiëra
- 21011-Char à voile
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26003-Escalade-Grimpe arbre
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive
- 27006-Haltérophilie - force athlétique -muscultation
- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu
- 23012-Karaté
- 29045-Longe côte

- 26035-Luttes traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 28003-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trotinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dao
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
- 26013-Cyclo - Cyclotourisme
- 29046-Cyclo - VTT randonnée

Un produit d'assurance adapté sera proposé en fonction des activités mises en oeuvre et de la nature du risque.

SOUSCRIPTION DES FORAITS UFOPASS (2)

Un titre de participation (UFOPASS) peut être remis à chaque participant régulier (cycle, à l'année) d'une activité physique et sportive au sein de la structure / collectivité affiliée. Choix du forfait à souscrire :

- 20 personnes et moins
- 50 personnes et moins
- 100 personnes et moins
- Plus de 100 personnes

A LIRE, DATER ET SIGNER PAR LE PRÉSIDENT, RESPONSABLE OU ELU

Je soussigné _____, prends note que :

- cette affiliation à la ligue de l'enseignement et à l'UFOLEP permet de bénéficier des actions et services fédéraux. Un conventionnement avec le comité UFOLEP permettra de déterminer les modalités d'accompagnement de la structure / collectivité.
- cette affiliation n'accorde aucune garantie d'assurance pour la structure/collectivité et les adhérents UFOPASS.

Si la structure/collectivité souhaite bénéficier d'une couverture assurance pour l'association et les adhérents UFOPASS, elle doit renseigner le document de souscription joint à la convention.

Date et signature :

(2) L'UFOPASS ne donne pas accès aux pratiques au sein d'une association à objet sportif et aux activités compétitives (inscrites à un calendrier sportif). Il permet d'attester de la pratique régulière à des activités sportives organisées au sein de la structure / collectivité.